Face à une crise économique majeure, le gouvernement sans solutions

mediapart.fr/journal/france/091020/face-une-crise-economique-majeure-le-gouvernement-sans-solutions

9 octobre 2020 Par Romaric Godin

Le niveau d'activité pourrait durablement rester faible mais le gouvernement s'enferre dans sa *« politique de l'offre »*, supposée *« fonctionner déjà »*. La gestion de la crise économique s'annonce aussi désastreuse que celle de la crise sanitaire.

Imprimer

La méthode Coué du gouvernement sur la situation économique du pays a très vite atteint ses limites. Pourtant, Bruno Le Maire ne ménage pas sa peine. Invité régulier des matinales radiophoniques et autres émissions télévisées, le ministre de l'économie, des finances et de la relance ne cesse de marteler que *« le plan de relance du gouvernement fonctionne déjà »* et que *« la reprise est là »*. Le 6 octobre au matin, sur France Info, il a appelé à ne pas *« laisser les discours pessimistes et obscurs* (sic) *ternir ces résultats positifs »*.

Malheureusement pour lui, au même moment, l'Insee tenait précisément un *« discours pessimiste »* mais nullement obscur. L'institut statistique titrait dans sa note de conjoncture du même 6 octobre, très clairement, que *« l'économie française »* est *« diminuée »*. Il pointait le *« risque d'une pause, voire d'une rechute »* de l'activité, avec la prévision d'une stagnation au quatrième trimestre de l'année et un niveau de PIB inférieur de 5 % à l'avant-crise. Dans ces conditions, le taux de chômage est attendu à 9,7 % en fin d'année, revenant à son niveau de 2016.

Évidemment, Bruno Le Maire est par nature le ministre de la méthode Coué. Sa fonction est de tenter de rétablir une sorte de confiance sur laquelle les agents économiques pourraient s'appuyer pour consommer et investir. Mais le meilleur moyen de rétablir cette confiance, c'est sans doute de l'appuyer sur des éléments concrets et non pas d'inventer un récit fictif de *« reprise »* et de *« relance »* qui n'existent pas.

Car il n'y a pas de *« reprise »* réelle. Entre le déconfinement partiel du 11 mai et la reprise épidémique de fin septembre, l'économie française s'est normalisée à nouveau. Les magasins ont rouvert, les chantiers ont repris, il y a eu une forme de rattrapage. On pourrait qualifier ce phénomène de rebond mécanique. Lorsque les transactions sont impossibles à un certain moment et que les restrictions sont levées, le taux de croissance de l'activité est mathématiquement très élevé. C'est ce qui s'est passé cet été.

Au troisième trimestre, le PIB devrait donc croître de 16 % après deux trimestres de dégringolade à – 5,9 % et – 13,8 %, mais ces effets de yo-yo sont bien peu parlants. Ce qui compte, c'est le niveau d'activité par rapport à une « normalité » que l'on doit placer

à la fin de l'année 2019 (même si le niveau d'activité alors était déjà assez faible). Or, le bilan est ici plus inquiétant. Si l'on en croit les calculs et prévisions de l'Insee, l'activité plafonne à – 5 % par rapport à ce point de départ.

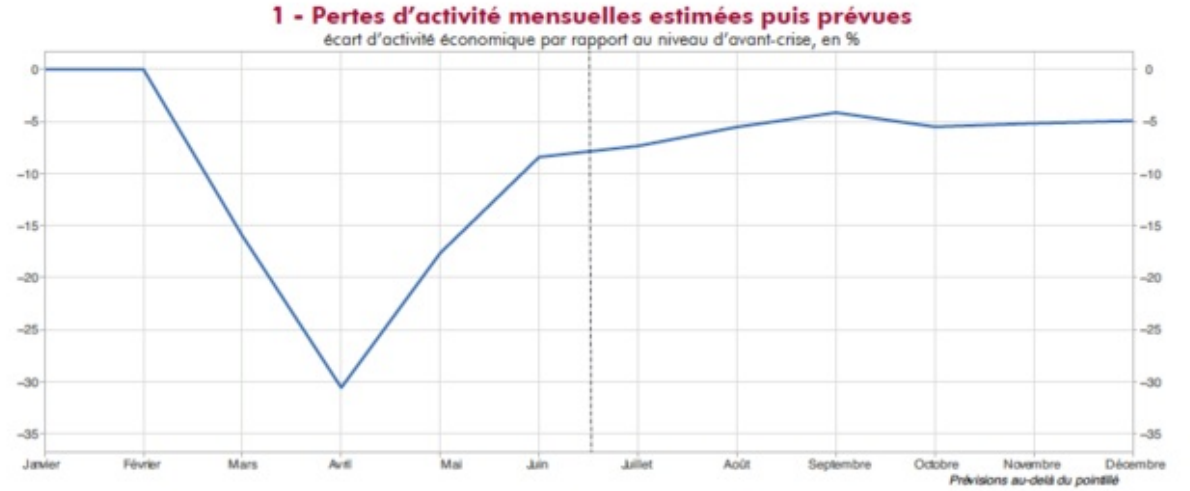

Pertes d'activité constatées ou prévues en France. © Insee

Or il convient toujours de le rappeler : pour compenser les pertes enregistrées par les entreprises entre mars et mai, un simple retour à la « normale » ne suffit pas. Il faudrait un niveau durablement supérieur. Autrement dit, le maintien de l'activité à un niveau inférieur à celui de la fin 2019 est une très mauvaise nouvelle. Il ne peut qu'entraîner les entreprises dans un ajustement durable de leurs coûts à la baisse, par l'emploi, l'investissement et leurs propres achats. Le risque que l'on avait identifié après le confinement d'une « spirale récessive » où cet ajustement entretiendrait précisément la baisse de la demande demeure donc plus que jamais d'actualité. C'est un phénomène progressif plus que soudain, mais plus le niveau d'activité reste faible, plus le risque est élevé.

Certes, l'Insee insiste sur le fait que le coup d'arrêt du dernier trimestre s'expliquerait par la reprise épidémique actuelle. C'est évidemment un élément clé qui décrit une nouvelle réalité économique. La présence du virus maintient une forme de risque permanent qui pèse sur l'activité, notamment celle des services marchands fondés sur l'échange interpersonnel. Le schéma de l'Insee ne prend d'ailleurs pas en compte l'hypothèse d'un nouveau confinement d'une partie du pays, qui ferait à nouveau retomber le niveau d'activité.

Si un tel schéma prenait corps, la situation deviendrait critique, car le rattrapage des deux confinements serait alors hautement improbable à court terme. Un brutal ajustement serait inévitable, d'autant qu'il y a fort à parier que, quoi qu'il arrive, les restrictions sanitaires seront renforcées durablement. Or ces restrictions obèrent la productivité de secteurs des services où la rentabilité est déjà faible, faute, précisément,

d’une forte intensité de travail, avec de faibles gains de productivité. Schématiquement, un coiffeur ou un restaurateur devront accueillir moins de clients, alors même qu’ils auront essuyé de fortes pertes.

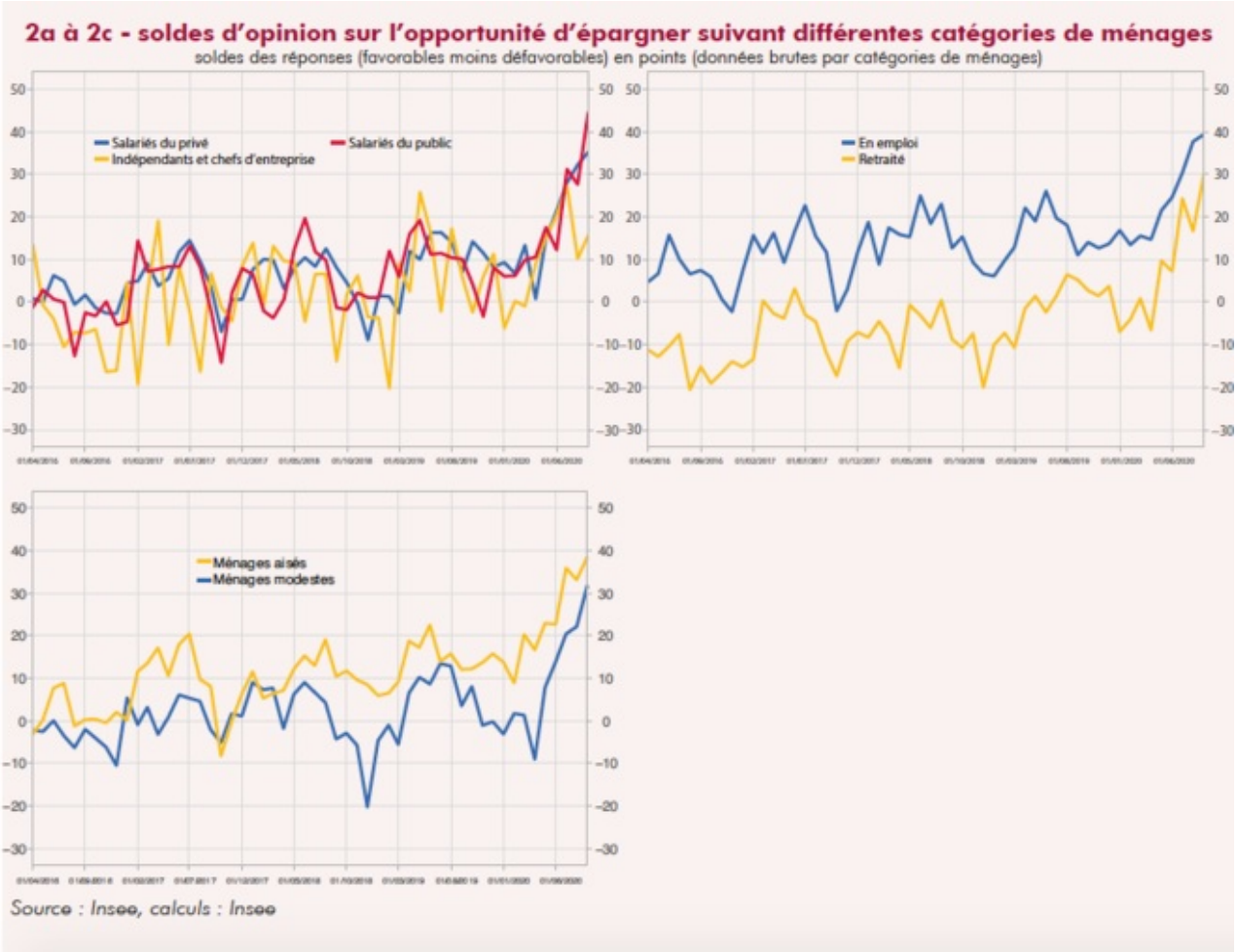

Évolution de l'opportunité d'épargner pour les ménages français. © Insee
Mais il est à noter que la faiblesse actuelle de l’activité ne saurait s’expliquer uniquement par la situation sanitaire. Depuis juillet, les messages envoyés par les enquêtes de conjoncture, et notamment par celle qui mesure la confiance des ménages, montrent que, retour du virus ou pas, l’heure n’est guère à la dépense. Le niveau des ménages français qui considèrent qu’il est opportun d’épargner est proche de celui de la crise de 2009 et le niveau de ceux qui pensent qu’il est temps de faire des achats importants reste proche de celui de 2018. Dans ces conditions, et alors que le niveau de la demande mondiale reste faible, la reprise ne peut être que poussive.

Tout se passe comme s’il y avait une dynamique conjointe où la crise sanitaire entretient le feu des difficultés économiques qui appelle les agents à la prudence et alimente l’affaiblissement de la demande. La crise s’inscrit donc dans la durée et menace de devenir structurelle. D'autant que la fin du sursis sur les faillites et les premières échéances du prêt garanti par l'État vont tomber en fin d'année, laissant présager des faillites qui pourraient en entraîner d'autres. À cela s’ajoute que les secteurs très touchés comme le tourisme vont l’être très durablement et, de façon globale, la capacité de création d’emplois des services va se réduire. Dès lors, si un vaccin surgit, tout ne sera pas réglé pour autant, dans la mesure où les pertes

accumulées pendant la crise vont affecter la capacité de remboursement des entreprises et des ménages dans un contexte d'endettement privé élevé en France.

Le gouvernement empêtré dans ses contradictions

Face à ce désastre qui se concrétise, que fait le gouvernement ? Outre la stratégie défensive du chômage partiel qu'il prolonge, faute de mieux, et les grandes envolées lyriques de Bruno Le Maire, pas grand-chose en réalité. La stratégie économique du gouvernement n'est claire que sur un point : sa volonté de reprendre le cours de celle engagée depuis 2017 à travers les baisses d'impôts et les subventions généralisées. Ce sont ces deux stratégies qui constituent d'ailleurs l'essentiel du *« plan de relance »* et du projet de loi de finances 2021. Mais cette stratégie passe entièrement à côté du problème.

Le choix du gouvernement est le suivant : les Français ont constitué une épargne « forcée » en raison du confinement, estimée par certains à plus de 100 milliards d'euros. Il suffirait donc que cette épargne soit à nouveau déversée dans l'économie pour que l'on revienne à la normale. Bruno Le Maire en tire la conclusion que la France n'a pas de problèmes de demande et qu'il faut donc se concentrer sur l'amélioration de l'offre productive pour renforcer la compétitivité. C'est pour cette raison que le *« plan de relance »* ne contient que 800 millions d'euros sur 100 milliards d'euros de mesures *« sociales »* et offre au contraire 10 milliards d'euros de baisse annuelle des impôts sur la production.

> La reprise économique est là. Nous sommes dans la bonne direction. #FranceRelance vise à accélérer cette reprise afin que nous retrouvions d'ici 2022 notre niveau de croissance d'avant crise. Ne laissons pas les discours pessimistes et obscures ternir ces résultats positifs. pic.twitter.com/NgC7BW37jv
>
> — Bruno Le Maire (@BrunoLeMaire) October 6, 2020

Mais, avec une telle stratégie, il est bien difficile de faire croire que le *« plan de relance agit déjà »*. Ce plan est un ensemble disparate de petites mesures centrées sur les entreprises qui se répartit sur trois ans et vise à *« construire la France de 2030 »*. Prétendre qu'il répond à la situation actuelle n'a aucun sens. Il ne répond à aucune des préoccupations immédiates des ménages et des entreprises. Le rebond ne peut donc, par sa nature même – puisqu'il vise un effet de moyen à long terme et est distribué lentement –, lui être attribué. De fait, depuis son annonce, la conjoncture se retourne.

Au reste, même la Direction générale du Trésor (DGT), qui est, à Bercy, un des piliers de la construction de la politique économique du gouvernement, doit reconnaître la faiblesse de ce plan et l'inanité du discours de Bruno Le Maire. Dans son Rapport économique social et financier qui accompagne le projet de loi de finances 2021, elle estime que le « multiplicateur » de ce plan, autrement dit la richesse qu'il créera, n'est que de 0,8. Pour un euro mis dans le plan de relance, on gagnerait 80 centimes de PIB. Autrement dit, c'est largement un échec. L'effet sur le PIB serait alors extrêmement

faible : 0,1 point en 2020, 1,1 point en 2021 (sur une croissance estimée à 7-8 %) et 1 point en 2022. Pour le reste, on est plus dans l'hypothèse que dans l'analyse : l'essentiel des effets après 2022 repose sur le soutien à *« l'innovation »* et la baisse de la fiscalité des entreprises. Mais l'effet de ces deux éléments sur l'emploi et la croissance n'est pas un acquis, c'est un présupposé. Beaucoup d'économistes jugent que ces éléments ne sont pas évidents. D'autant que, parallèlement, comme on l'a vu avec le budget de la Sécurité sociale, le gouvernement entend engager un effort d'économies budgétaires qui risque, lui, de jouer négativement.

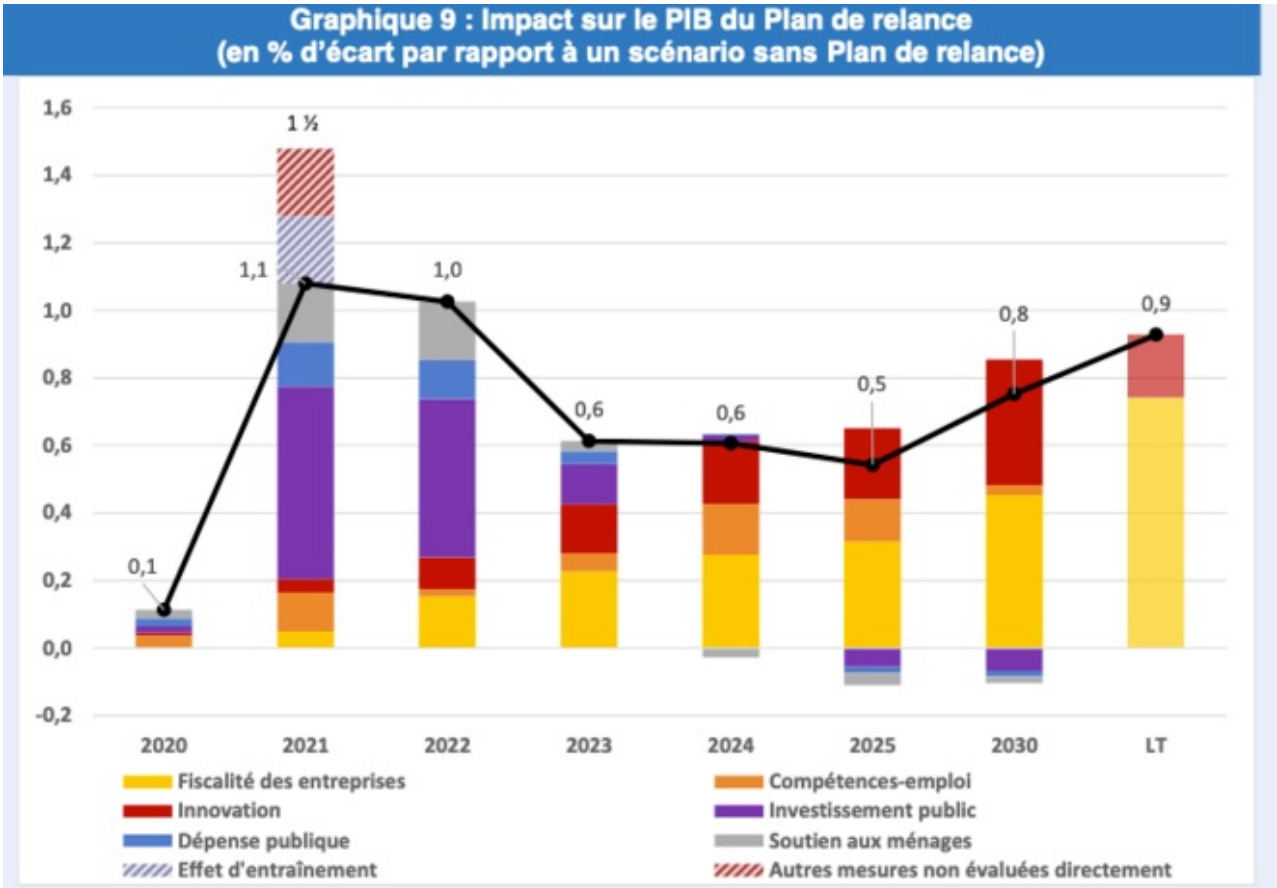

Effets du plan de relance selon le Trésor. © DG Trésor

Une chose semble en tout cas certaine : le gouvernement semble ne rien vouloir faire directement pour sortir de l'ornière dans laquelle l'économie française semble coincée, celle d'une activité durablement réduite. Ce qui signifie que l'on accepte l'ajustement à la baisse de l'emploi et des revenus des ménages, notamment les plus modestes. Car c'est désormais une certitude : la crise actuelle va faire basculer des centaines de milliers de personnes en France dans la pauvreté. On s'attend à 900 000 emplois détruits, sans perspective de redressement rapide, comme on l'a vu. Le Secours populaire a sonné l'alarme voilà quelques jours à ce sujet. Pas question pour autant de relever le RSA ou de l'élargir aux moins de 25 ans, Jean Castex, le premier ministre, l'a confirmé lundi. Pas question non plus de revenir sur la première partie de la réforme de l'assurance-chômage qui a rendu l'accès aux allocations plus complexes.

Derrière cette stratégie qui ne dit pas son nom, il y a bien évidemment l'idée de la *« destruction créatrice »* qui est au fondement de la pensée économique du macronisme. Cela confirme que, si les circonstances changent, l'enfermement idéologique du gouvernement reste le même.

Évidemment, cela l'oblige à quelques contorsions logiques qui dissimulent une profonde contradiction dans son action. D'un côté il vend un *« plan de relance »* et, de l'autre, il défend une *« politique de l'offre »*. D'un côté il prétend défendre les revenus des Français par le chômage partiel, de l'autre il refuse tout soutien à la demande, toute lutte réelle contre la pauvreté. D'un côté il prétend réaliser la transition écologique, de l'autre il s'en remet au marché et au désir d'investissement d'entreprises par ailleurs affaiblies. Enfin, d'un côté il centre sa politique économique sur le soutien au financement des entreprises et, de l'autre, il incite les Français à réduire leur épargne, tout en maintenant sa réforme fiscale favorable à l'épargne.

La politique économique du gouvernement ressemble à une panique générale où les mesures de circonstance se mêlent aux certitudes idéologiques. Mais il semble que cette « méthode » n'ait pas réellement pris la mesure de la situation par une politique cohérente.

Quelle politique face à la crise ? Ce que ne fait pas le gouvernement

Le premier axe d'une telle politique aurait dû être le point de départ de la crise sanitaire : la santé. Le choix, souvent mis en avant, entre économie et santé est le mauvais choix d'un débat mal posé. Sans bonne gestion du risque épidémique, il ne peut y avoir de reprise économique durable. La priorité aurait donc dû être d'investir en urgence dans le système de santé pour le renforcer suffisamment afin d'éloigner autant qu'il est possible toute menace de confinement total ou partiel. C'est un élément clé de la confiance future. Or, tout s'est produit comme si ce gouvernement et le précédent étaient passés à autre chose après le 11 mai.

Les fonds mis à la disposition du système de santé dans le Ségur et dans le projet de loi de financement de la Sécurité sociale ne sauraient être à la mesure du risque. Il fallait évidemment relever les salaires des soignants, mais aussi engager un changement profond en reconnaissant le fait que, face à la pandémie, le système de santé devait être en surcapacité permanente. Cette surcapacité est certes coûteuse mais c'est en réalité le seul gage de la sécurité économique : elle assure la possibilité de faire face aux contaminations en réduisant le risque de verrouillage des activités. En définitive, le surdimensionnement hospitalier, parce qu'il permet de mieux y répondre, mais aussi de favoriser les conditions de travail et ainsi d'attirer du personnel, est un investissement des plus rentables. À cela s'ajoute évidemment la nécessité de soutenir massivement la recherche. L'exécutif est loin d'une telle stratégie : le PLFSS 2021 prévoit la poursuite d'économies sur le secteur hospitalier et, récemment, le président de la République a répété son idée que le problème de l'hôpital était un simple *« problème d'organisation »*. Bref, il y a eu un problème évident de priorité dès ce printemps.

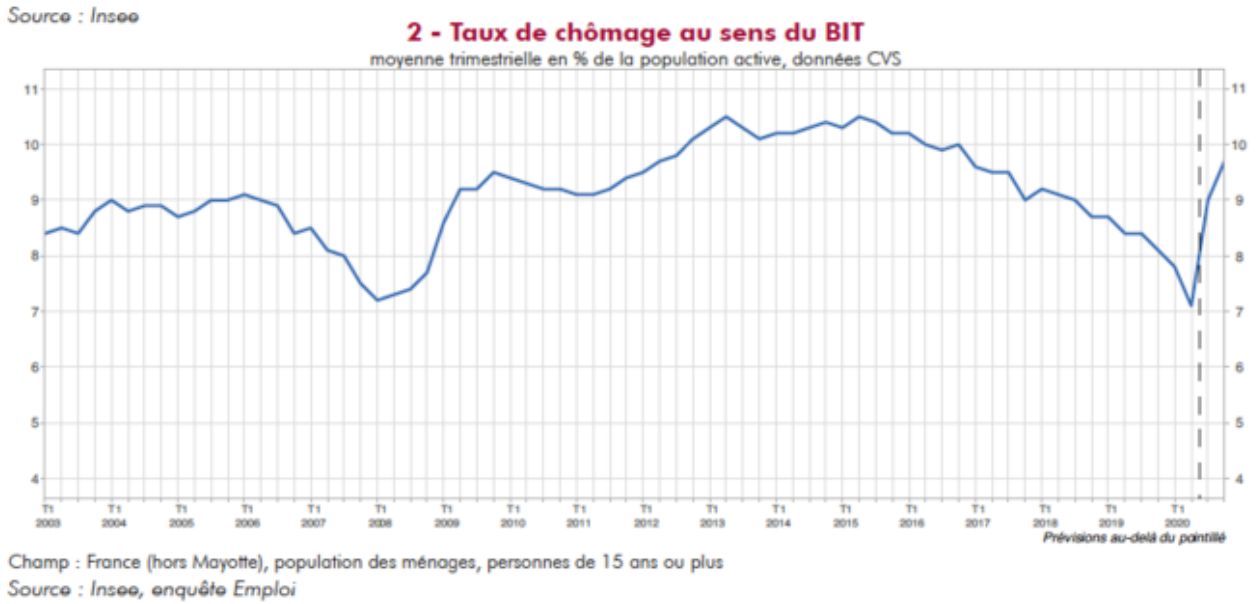

Évolution du taux de chômage en France. © Insee

Comme on l'a vu cependant, la crise sanitaire ne peut évidemment pas être entièrement maîtrisée. Elle conduit naturellement, restrictions légales ou pas, à un ralentissement économique. Rappelons que la Suède, qui a choisi de ne pas confiner, a connu une chute de son PIB au deuxième trimestre de 8,3 %, avec un effet négatif sur les exportations et la consommation des ménages. Il se pose alors deux enjeux majeurs : le maintien du niveau de vie des ménages dans un premier temps et la relance de la demande dans un second temps, pour, une fois le risque sanitaire apaisé, permettre une vraie reprise à même de recréer et de sauver les emplois existants.

En ce qui concerne la France, le chômage partiel, même s'il pose des problèmes dans la durée, est un bon moyen de sauvegarder les revenus, mais ce n'est pas suffisant. C'est ce que la note de conjoncture de l'Insee montre d'ailleurs. En 2020, malgré le chômage partiel, le pouvoir d'achat par unité de consommation sera en recul de 1,2 %. Il faut donc compléter cette politique par un renforcement des transferts sociaux vers les plus fragiles : élargissement et réévaluation du RSA, renforcement de l'assurance-chômage, éventuellement même renforcement de l'emploi public. Tous les travailleurs très précaires, qui en apparence faisaient l'objet d'une grande sollicitude de l'exécutif pendant la réforme des retraites, sont désormais abandonnés à leur sort.

Cette politique n'aurait pas qu'un effet défensif : elle permettrait aussi de rassurer les salariés et donc de réduire le besoin d'épargne de précaution. Elle permettrait par là même de réduire l'impact sur la consommation. Or, l'Insee indique que le niveau de consommation sera encore à la fin de l'année de 4 % en deçà du niveau de fin 2019 (en projection de la situation actuelle), avec un écart de 6 % dans les services marchands, autrement dit là où l'emploi est important.

C'est bien aussi pourquoi la reprise ne peut se faire sans relance de la demande. Si le niveau de la demande extérieure n'est pas maîtrisable, il convient de jouer sur le niveau de la demande intérieure, et notamment de la consommation, qui permet de sauvegarder un certain nombre d'emplois. Pour cela, il existe plusieurs voies. La

première serait de soutenir les revenus des plus fragiles, comme on l'a déjà dit. La seconde pourrait être un mécanisme « hydraulique » : alourdir la fiscalité de l'épargne et abaisser la TVA. Mis en place avec une surveillance étroite de la transmission sur les prix, cette mesure aurait l'avantage de permettre une forme de redistribution, puisque ceux qui ont épargné le plus et ont le moins souffert de la crise sont les plus riches. À l'inverse, les plus pauvres pourraient bénéficier de la baisse de l'impôt qu'ils paient le plus, la TVA. Là encore, ces mesures pourraient être complétées par un soutien aux salaires *via* la revalorisation du Smic et des salaires publics.

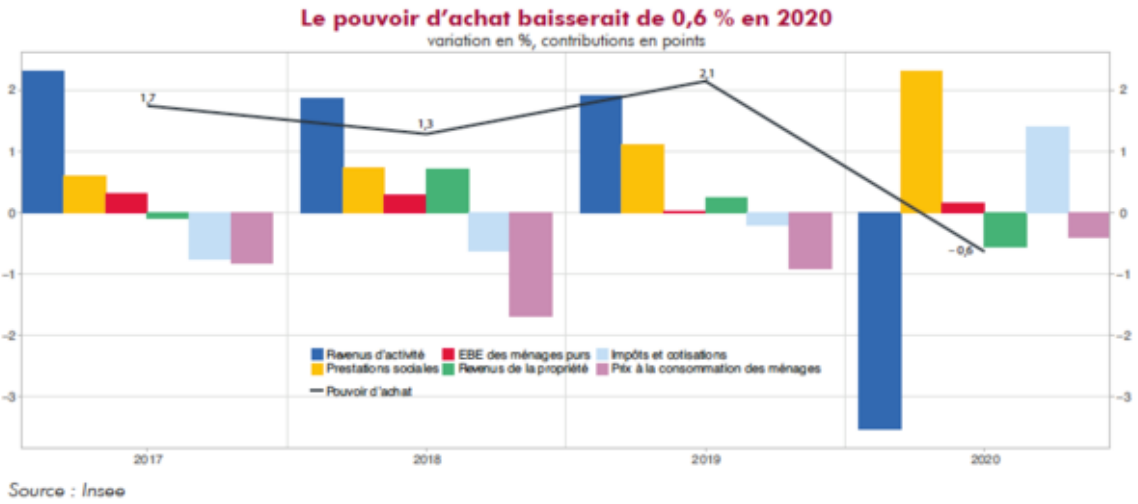

Évolution du revenu disponble brut en France. © Insee

La priorité devrait être de favoriser les revenus des plus fragiles, car ce sont eux qui consomment leur argent et épargnent moins. Pour les plus riches, la consommation passe par une « répression financière » qui, au demeurant, serait favorable à l'État. Le gouvernement fait l'inverse : il laisse les emplois des plus fragiles et des plus précaires se détruire et distribue de l'argent aux entreprises et aux plus riches avec la baisse de l'impôt sur la production, du taux de l'impôt sur les sociétés, de nouvelles exonérations de l'impôt sur les successions et la baisse de la taxe d'habitation pour les 20 % les plus riches…

Toutes ces options sont repoussées par le gouvernement et la technostructure. Ainsi, dans un récent post de blog, la chef économiste de la Direction générale du Trésor Agnès Bénassy-Quéré estime que la question de la consommation se réduit à la *« réduction des incertitudes »* et que les mesures prévues dans le *« plan de relance »* sont suffisantes. C'est très discutable : l'activité partielle de longue durée de ce plan n'est qu'une garantie sur un certain volant minimum d'emplois accompagnée d'une baisse de revenus pour ceux qui restent. On a connu mieux comme *« réduction des incertitudes »*, surtout dans un contexte où les réformes structurelles passées permettent un chantage à l'emploi permanent. Quant à l'effet confiance du *« plan de relance »*, il n'a même pas convaincu le modèle macro-économique de la DGT…

Bien sûr, une grande partie de l'économie sera structurellement et durablement touchée par la crise. Se pose alors la question du soutien public inconditionnel à des entreprises

condamnées par l'évolution de leurs secteurs et de l'opportunité d'une réorientation de l'économie. C'est ici que l'État doit faire des choix forts en termes d'investissements publics directs. Plutôt que de laisser les entreprises choisir si elles veulent faire des investissements écologiques et de proposer des subventions, il serait plus utile de se saisir directement du problème et d'investir massivement pour créer des emplois, y former les salariés intéressés.

L'investissement productif est structurellement faible parce qu'il est devenu peu rentable. Ce fait majeur du capitalisme moderne doit inciter les pouvoirs publics à agir directement en proposant une transition libérée de la nécessité de la rentabilité. On l'a aujourd'hui oublié, mais c'était ce qui motivait la construction des services publics dans la première partie du XX^{e} siècle, y compris parmi certains libéraux. Si la défense de l'environnement n'est pas facultative, alors il faut se donner les moyens de réaliser des investissements massifs sans se soucier du retour monétaire sur investissement. Réfléchir en termes de besoins plutôt que de rentabilité permet aussi d'offrir des services publics renforcés et élargis, et d'offrir ainsi des emplois aux salariés des secteurs touchés par la crise. Si le tourisme de masse est condamné, il semble plus pertinent de proposer aux salariés touchés ou un filet de Sécurité sociale solide ou des emplois publics, plutôt que de subventionner un secteur structurellement en crise et problématique pour l'environnement.

C'est ici que la garantie de l'emploi proposée par certains aux États-Unis peut jouer un rôle déterminant qui permettrait de sortir de la crise par le haut en se libérant progressivement de la croissance, tout en assurant un certain niveau de bien-être, de santé et de respect de l'environnement. Mais là encore, le gouvernement est très éloigné d'un tel enjeu. La semaine passée, lors d'un événement BPI France, Bruno Le Maire prétendait que la clé de la reprise serait *« la liberté des entrepreneurs d'investir et d'innover »*. Face à la pire crise de l'histoire du capitalisme depuis près d'un siècle, le gouvernement français fait dans les demi-mesures, continue de sous-traiter sa politique économique à un secteur privé à la capacité limitée et rumine ses vieilles recettes. On sent qu'en permanence il se rattache à « l'ancien monde » néolibéral : toutes les mesures sont prises dans l'optique d'un futur retour à l'équilibre budgétaire et pour la compétitivité. La politique économique n'est donc décidément pas à la hauteur de la situation nouvelle créée par la crise. Le pays risque de le payer très cher dans les prochains mois.

Mots-clés

Derniers articles

Du même auteur